Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 79 (1970)
Heft: 1

Artikel: Les sans-abri de l'automne 1969
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682834

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En Afrique du Nord

Près de 300 000 sans-abri en Tunisie, 212 700 sinistrés en Algérie, d'immenses régions dévastées — en Tunisie on parle de la presque totalité du territoire national et de 70 500 habitations détruites —, les récoltes anéanties, ainsi se soldent les dégâts provoqués par les inondations qui se sont abattues sur l'Afrique du Nord en octobre et novembre 1969.

Les sans-abri de l'automne 1969

Ici des inondations, là un tremblement de terre. Cet autonome, à quelques semaines de distance, la Croix-Rouge a été appelée à intervenir pour apporter son aide aux centaines de milliers de sinistrés de Tunisie, d'Algérie et de Yougoslavie.

Répondant aux appels de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui coordonne les opérations de secours à l'échelle internationale, la Croix-Rouge suisse fait parvenir sans délai à titre de mesure d'urgence 100 tentes en Tunisie, 2000 couvertures et 20 000 kilos de pâtes en Algérie, 2000 couvertures, 17 000 tonnes de riz et de viande et des médicaments en Yougoslavie. Conjointement, notre société nationale de Croix-Rouge, s'associant à d'autres institutions suisses de bienfaisance, adresse des appels à la population en vue de recueillir des fonds qui dans les trois pays en question doivent lui permettre de participer à la seconde phase des opérations d'entraide: la phase dite de réinstallation des sinistrés.
A l'heure où nous écrivons ces lignes (1er décembre 1969), aucune décision n'avait encore été prise au sujet de l'utilisation des moyens à disposition pour l'Afrique du Nord. En revanche, les quelque 400 000 fr. qui avaient été remis à cette date à la Croix-Rouge suisse en faveur des sans-abri de Banja Luka, en Yougoslavie étaient réservés à l'achat de quelque 50 baraques préfabriquées pouvant abriter chacune 4 personnes et dont les premières ont été expédiées sur les lieux de la catastrophe au cours de la première semaine de décembre (voir encore page 17).

En Yougoslavie

En Yougoslavie, les 26 et 27 octobre 1969, deux secousses telluriques détruisent au 80 % la ville de Banja Luka. Au seuil de l'hiver, 50 000 habitants de la localité et 200 000 personnes des environs sont sans-abri et sont logés provisoirement sous tentes.

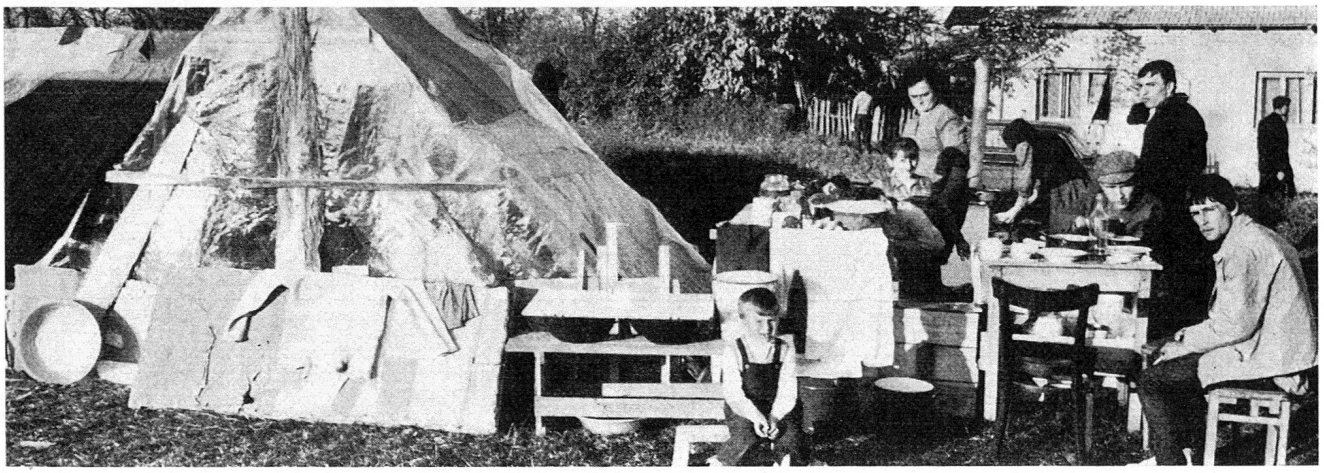

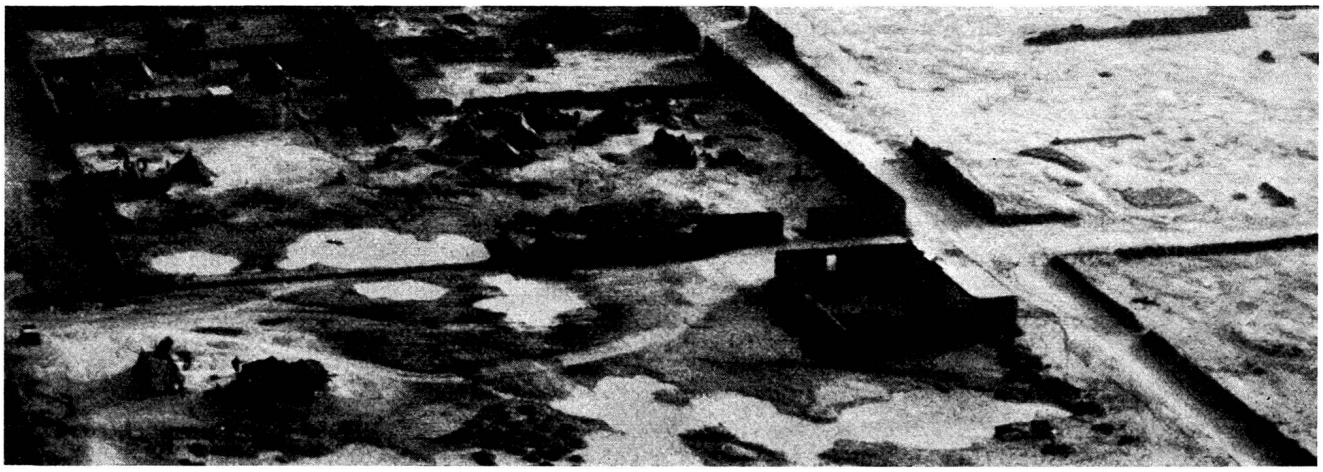

Les inondations de l'automne 1969 ont fait subir d'énormes dommages à l'économie et à l'infrastructure de la Tunisie. L'ampleur des dégâts causés aux voies de communication a quelque chose d'hallucinant. Des centaines de kilomètres de routes ont été rendues inutilisables, de nombreux ponts ont été emportés comme des fétus de paille ou déchiquetés par des torrents de boue, les voies ferrées ont été arrachées, ici sur une vingtaine, là sur une centaine de kilomètres.

Inch Allah

Tunisie

Il n'est pas exagéré de dire que la presque totalité du territoire tunisien a été affectée par la catastrophe, dans des proportions qui varient toutefois d'un Gouvernorat à l'autre. Les plus récentes statistiques à notre disposition font état de 540 morts et de 300 000 sans-abri; le nombre des habitations détruites s'élève quant à lui à 70 504. Les Gouvernorats de Kairouan, Sfax, Kasserine et Gafsa ont de loin payé le plus lourd tribut aux inondations, les sinistrés s'y comptant par dizaines de milliers, dont beaucoup ont tout perdu: maison, effets personnels, bétail, récoltes, etc.

Les dommages subis par l'économie et l'infrastructure de la Tunisie sont énormes. L'ampleur des dégâts causés aux voies de communication a quelque chose d'hallucinant. En effet, des centaines de kilomètres de routes ont été rendues inutilisables, de nombreux ponts ont été emportés comme des fétus de paille ou déchiquetés par les torrents de boue qui ont déferlé sur eux, les voies ferrées ont été arrachées, ici sur une vingtaine, là sur une centaine de kilomètres. Or seules ces lignes de chemin de fer permettent d'exporter les phosphates et le minerai de fer, deux des principales sources de revenus du pays. Par ricochet, la menace de chômage pèse sur les têtes des ouvriers des mines où, par ailleurs, l'entretien des galeries est rendu extrêmement difficile. D'autre part, une couche de boue qui atteint parfois un mètre d'épaisseur recouvre de vastes régions. Autant dire que l'avenir immédiat de l'agriculture tunisienne apparaît singulièrement sombre, avec les lourdes conséquences qu'une telle situation implique pour une population essentiellement rurale.

Au début de décembre, une partie du territoire continuait à être ravitaillé par hélicoptère. Tentes, couvertures, vêtements, chaussures et vivres ont été distribués aux sans-abri, mais en quantités encore insuffisantes. Le Croissant-Rouge, dont le Siège social est resté ouvert jour et nuit depuis le début des inondations, a participé de façon très active, par le truchement notamment de ses Comités régionaux et locaux, à l'ensemble des distributions. De plus, avec l'aide du Comité de Solidarité Sociale et de l'Armée, il a assuré la réception des dons de l'étranger au fur et à mesure de leur arrivée, leur mise provisoire en entrepôt et leur acheminement vers les régions affectées. Ses secouristes ont tous été placés sur pied d'alerte et les équipes ainsi formées ont été à maintes reprises appelées à intervenir aux côtés de l'Armée pour sauver des personnes en danger. Une collaboration extrêmement étroite existe entre le Croissant-Rouge tunisien qui est membre du Comité national de secours et les différents Ministères participant aux opérations d'assistance, en particulier ceux de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires sociales et de la Santé publique.

Comme indiqué déjà dans notre édition du 1er décembre 1969, un accord est intervenu entre les Nations Unies et le Gouvernement, aux termes duquel le Programme Alimentaire Mondial met à la disposition des Autorités tunisiennes 9600 tonnes de blé, 540 tonnes d'huile et 540 tonnes de lait en poudre destinées à procurer à 100 000 sans-abri, pendant une période de six mois, une ration quotidienne de 415 g de farine, 30 g de lait et 30 g d'huile. Il conviendrait néanmoins d'assurer à certaines catégories de la population sinistrée un complément d'alimentation, surtout au cours de l'hiver à venir.

Fort heureusement, la situation sanitaire ne donne pas lieu à des préoccupations majeures. Une vaste campagne de vaccination TAB a été entreprise au mois de novembre et les seuls craintes portent sur une recrudescence éventuelle de la malaria et du typhus.

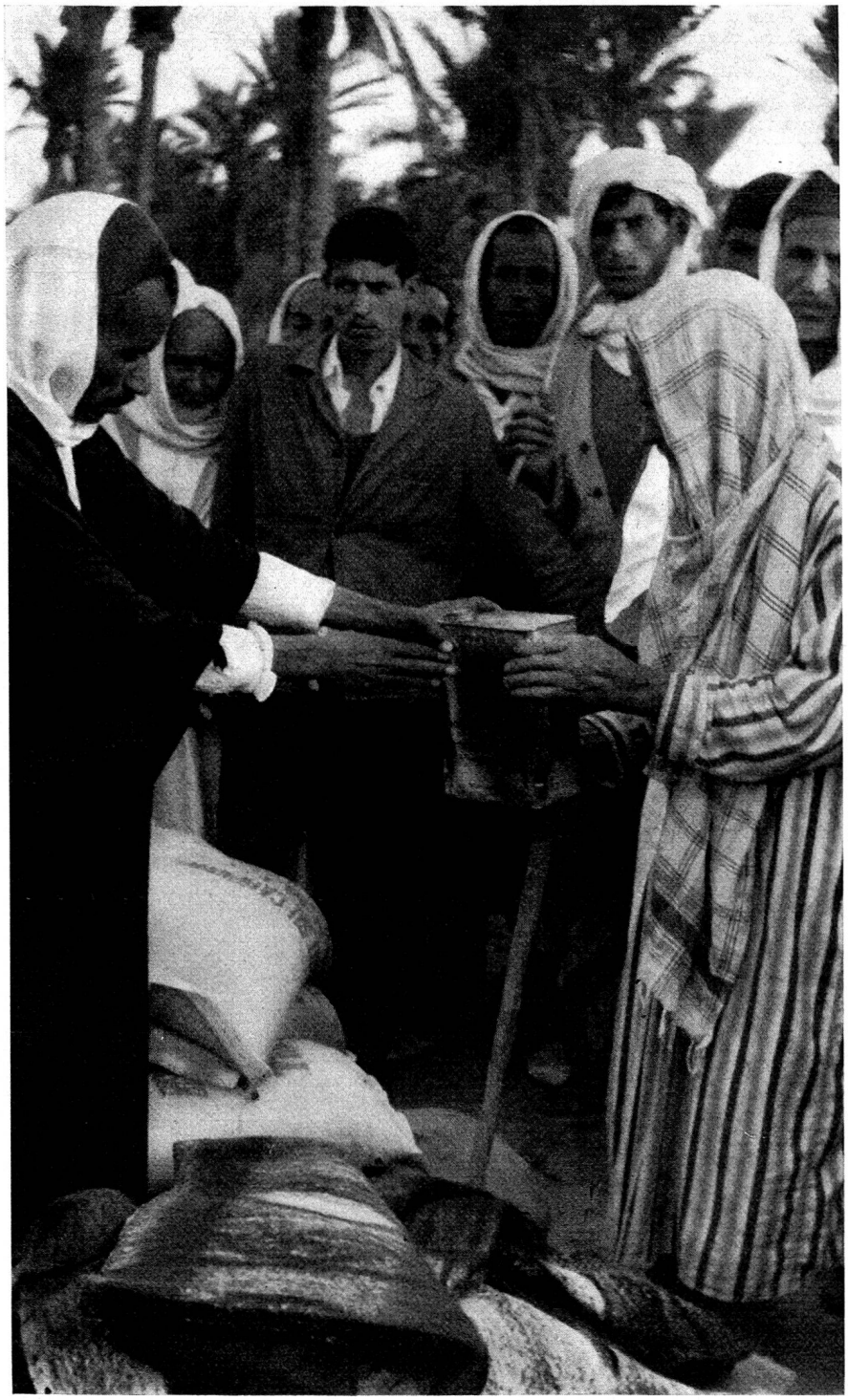

Au terme d'un accord intervenu entre les Nations Unies et le Gouvernement tunisien, le Programme alimentaire mondial met à la disposition des autorités tunisiennes 9600 tonnes de blé, 540 tonnes d'huile et 540 tonnes de lait en poudre destinées à procurer à 100 000 sans-abri, pendant une période de six mois, une ration quotidienne de 415 grammes de farine, 30 g de lait et 30 g d'huile. De même en Algérie à laquelle le Programme alimentaire mondial a fourni des secours alimentaires pour 180 000 personnes durant 3 mois.

Algérie

De son côté, l'Algérie déploie une activité intense dans sa lutte contre les tragiques conséquences des inondations qui ont affecté 111 communes des 7 départements, soit ceux des Oasis, des Aurès, de Constantine, d'Annaba, de Titteri, de Tiaret et d'El-Asnam. A fin octobre, le bilan de la catastrophe s'établissait comme suit: 76 morts, 3 disparus, 237 blessés, alors que le nombre des sinistrés s'élevait à 212 777, dont 75 133 sans abri.

Comme en Tunisie, les réseaux routier et ferroviaire, ainsi que les ponts et autres ouvrages d'art ont subi des dommages considérables, allant dans certains cas jusqu'à la destruction totale. L'anéantissement des récoltes a fait apparaître le spectre de la famine. Pour conjurer cette dernière, un accord a été conclu avec les Nations Unies, moyennant lequel le Programme Alimentaire Mondial fournira à l'Algérie des secours alimentaires: blé, huile et lait en poudre pour une valeur de US $ 1 400 000.—. Cette aide doit assurer le ravitaillement de 180 000 personnes durant 3 mois. Dans plusieurs départements, les dégâts aux zones de culture et la destruction, entre autres, de nombreux palmiers-dattiers sont une source de préoccupation: il est à craindre en effet que les récoltes ne soient compromises pendant les 3 ou 4 années prochaines.
Les autorités et le Croissant-Rouge algérien essaient de procurer aux victimes des inondations toute l'assistance nécessaire. 39 nations ont adressé des dons en nature ou en espèces à la Tunisie et 29 à l'Algérie.

Un deuxième Skoplje

26/27 octobre 1969: un peu plus de six ans après la ville macédonnienne de Skoplje, celle de Banja Luka, en Bosnie/Herzégovine, est détruite à 80 %. L'on dénombre 50 000 sans-abri — les 5/6 de la population — dans la localité même et 200 000 dans la zone environnante de 800 km² qui viennent d'être ravagées par 2 secousses telluriques. Grâce aux mesures préventives de sécurité prises par les services yougoslaves de surveillance sismique, qui trois heures avant le séisme avait demandé aux autorités locales de faire évacuer la population, le nombre des morts ne sera heureusement que de 20 personnes — alors qu'à Skoplje l'on avait eu à déplorer 2000 tués.

Le premier tremblement de terre s'est produit le dimanche 26 octobre à 16 h 34 avec une intensité du degré de 7, comme à Skoplje et dura environ 20 secondes. Plus brève, soit de 9 à 12 secondes mais beaucoup plus violente que la première, la seconde secousse tellurique du 27 octobre consomma la catastrophe de Banja Luka. Il était 9 h 12: des bâtiments déjà lézardés s'écroulèrent et d'autres qui avaient résisté la première fois furent alors très fortement endommagés.
Malgré leur terrible effroi, les habitants ne furent pas pris de panique, parce qu'instruits à temps par les autorités apprises depuis le désastre de Skoplje.

Le Comité yougoslave de Secours en cas de désastre — qui comprend la Croix-Rouge yougoslave — entra immédiatement en action, en vue d'assister les sinistrés. Et une fois de plus, la solidarité internationale se manifesta: 31 Sociétés nationales de Croix-Rouge, ainsi que d'autres organisations et des particuliers firent parvenir des contributions diverses à l'intention des sinistrés. Après la phase d'urgence, le problème le plus aigu qui se posa fut de réinstaller les sinistrés dans des logements mieux adaptés que des tentes à l'hiver qui s'annonçait, ceci d'autant plus que la mauvaise saison est très dure dans cette région montagneuse. De nombreux sans-abri trouvèrent asile, hors de la ville dans des dépendances de fermes. A l'intérieur de la ville, les maisons et les logements encore habitables abritent de nombreuses personnes. Les enfants et les vieillards furent rapidement évacués et les autorités s'efforcèrent ensuite d'évacuer également toutes les personnes qui ne sont pas absolument obligées de travailler en ville. Malgré ces mesures, des milliers de sinistrés vivent toujours encore sous tentes. L'aide de seconde urgence, la plus utile qui puisse être apportée de l'étranger consiste donc en des maisons préfabriquées. A la demande de sa société sœur yougoslave, la Croix-Rouge suisse a donc pris la décision, au début de décembre, de consacrer les quelque 400 000 fr. dont elle disposait alors à la fourniture de 50 à 60 baraques métalliques installées sur rails, d'une superficie de 11 m^2, comportant chacune 4 lits superposés 2 par 2, munies de tout l'équipement intérieur requis et d'installations électriques et de gaz. Chaque bloc de 10 baraques est accompagné d'un bloc sanitaire. Ces baraques peuvent être transportées par chemin de fer à raison de 2 par wagon. La première série de 10 unités est parvenue à destination au cours des premiers jours de décembre et les envois se sont dès lors succédé au rythme de 10 baraques par semaine.

Sur les immeubles endommagés par le séisme, les croix jaunes signifient: bâtiment irrémédiablement perdu, les rouges: bâtiment qu'il faudra en partie démolir, vertes: bâtiment nécessitant d'importantes réparations. La catégorie «vert» totalise quelque 6600 logements dont 1064 ont été rapidement récupérés. Dans la catégorie «rouge» quelque 4000 logements gravement endommagés ne seront pas habitables avant deux ou trois ans. Quant aux 4000 logements «jaune» dénombrés, ils seront rasés au plus vite.

Photos Ligue Croix-Rouge

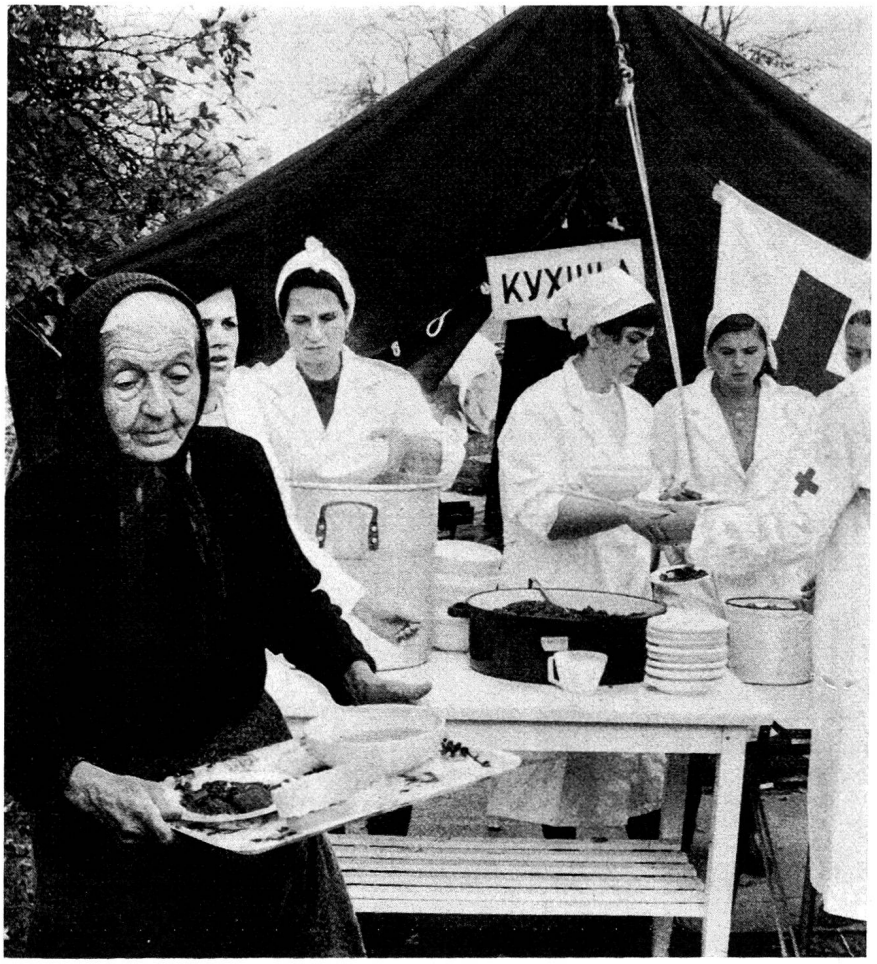

Dès le début de l'opération de secours, la Croix-Rouge yougoslave mit sur pied un centre de transit installé sous tente disposant d'une cuisine et d'une station de premiers secours à l'intention des enfants et des personnes âgées; le personnel de la Croix-Rouge a assuré en outre l'exploitation de neuf cuisines militaires qui préparaient des repas chauds. Sous le signe de la solidarité internationale, la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale et la Croix-Rouge autrichienne sont intervenues sur les lieux de la catastrophe en personnel et en matériel, la première avec 2 cuisines de campagne desservies par 15 membres, et 4 camions chargés de vivres, la seconde en fournissant l'équipement de 50 wagons-lits mis à disposition par le Gouvernement autrichien, et en envoyant une station mobile d'ambulance.